

Conflit au sein d'un institut : l'UCLouvain interjettera appel

EN BREF :

- L'UCLouvain prend acte de la décision rendue par le président du tribunal du travail de Nivelles, au sujet d'un conflit entre personnes au sein de l'un de ses instituts
- L'université insiste sur les nombreuses initiatives de dialogue et de conciliation mises en place pour résoudre ce conflit

Le président du tribunal du travail de Nivelles a statué ce 7 octobre sur un conflit au sein d'un institut de recherche de l'UCLouvain.

L'UCLouvain prend acte de la décision rendue par le président du tribunal du travail de Nivelles qu'elle **analyse** en détail.

L'UCLouvain interjettera appel de cette décision, afin de défendre ses droits, ainsi que ceux des membres de son personnel. Elle déplore que ce conflit aboutisse à une telle décision et ce, malgré les nombreuses tentatives d'apaisement et de conciliation initiées par l'université.